

Bon No: 001016755		1ere Gachée: 15:44 (1) Quantité: 0.30 m3		Date: 01/10/2026 thd2610011177 référence commande(2): LA CLUSE		Zone: Véhicule: SC SC SC SC							
client: SNTP chantier: MONTR		SNTP 2 RUE DES NARCISSSES BP 107 MONTREAL MAIRIE				CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures 							
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier				RETOUR centrale		ATTENTE 00:00		température: vitesse du vent: validité:	
code Béton SC		désignation(6)(8) INGENERIE		certification		classe d'exposition(3)		Classe Chlorure Cl0.4		consistance(7) Dmax			
ciment(type et classe) 42.5 all				Additions(type)		dosage(C+Ka)(5) 0		Résistance caractéristique(4) C25/30					
appellation commerciale C25/30 Xf1 S3 D10 SC Propriétés particulières spécifiées													
SERVICES						ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)			LIVRAISON RECEPTIONNEE				
CONTRIBUTION ENVIRO+CARBO						SPRE			NOM: signature du client:				
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:												signature:	

(1) Sauf dispositions particulières,le béton doit être mis en oeuvre,au plus tard,2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression,non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent,si spécifié par le client pour les BPS;dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN:Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201;BCPE:Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN